



# Contribution de la Fondation du Camp des Milles au rapport 2022 de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

## 1- Présentation de la Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Éducation

### 1.1. La Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Education : Une institution unique au monde sur les plans patrimonial, scientifique et pédagogique avec une ambition : rendre l'histoire utile au présent

*La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation*, reconnue d'utilité publique par décret du Premier ministre du 25 février 2009, a pour objet la gestion et la promotion du site dit du Camp des Milles situé à Aix-en-Provence. Elle a été créée à l'initiative de résistants, de déportés et de leurs héritiers, avec le soutien des plus hautes personnalités de la mémoire, en particulier Simone Veil, Serge et Beate Klarsfeld, Robert Badinter, les prix Nobel Elie Wiesel et Jorge Semprun.

Le Camp des Milles est aujourd'hui **le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et l'un des très rares en Europe**. Considéré comme « un Vel d'Hiv du Sud » -selon le mot du président Hollande-, il constitue un lieu témoin et un repère citoyen remarquables qui a accueilli près d'un million de visiteurs -dont une moitié de jeunes- depuis son ouverture fin 2012, selon une progression annuelle constante jusqu'à la pandémie (121 000 visiteurs par an en 2019, dont 69 000 jeunes de l'éducation formelle et informelle). À ce titre au moins, la Fondation remplit une mission d'intérêt général du type de celles que doivent souvent porter les pouvoirs publics eux-mêmes.

Outre l'accueil de visiteurs *in situ*, la **Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation** conduit des actions civiques de formation, de sensibilisation, de recherche et d'accompagnement de projets menés dans le domaine de la lutte contre les extrémismes et radicalisations, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations. Elle participe activement au travail d'éducation, de culture, de sensibilisation et de formation citoyenne en s'appuyant sur un patrimoine exceptionnel et sur une

réalisation pédagogique inédite sur un lieu de mémoire, construite sur un socle scientifique pluridisciplinaire lui-même exceptionnel, **dont l'originalité et la pertinence ont été reconnues notamment par l'UNESCO comme par de nombreux prix et partenariats internationaux**, le dernier étant le **grand prix allemand du Centre de documentation sur le national-socialisme remis en mai 2022 à Munich**.

Dans cette perspective, ont été développés des actions et outils spécifiques dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la culture, en direction des jeunes, scolaires ou non en particulier, ainsi qu'au travers de dispositifs de formation professionnelle novateurs. Ces actions s'articulent fortement aux thématiques de la citoyenneté, de la diversité, de la laïcité, de la prévention des radicalisations, et des valeurs de la République. Elles s'avèrent d'autant plus nécessaires dans un contexte dangereux de montée des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme en France et en Europe.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a initié sous la direction d'Alain Chouraqui une **approche « réflexive », pluridisciplinaire et intergénérationnelle** unique au monde. Cette approche s'est concrétisée par **la création d'une Chaire de l'UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires »**, rassemblant aujourd'hui des institutions mémorielles et universitaires **d'une vingtaine de pays** européens, africains, asiatique et américain. Cette Chaire montre sans conteste l'utilité publique croissante de son action, en France et à l'étranger, ainsi que la reconnaissance d'un travail solide, aux développements éducatifs, citoyens et culturels novateurs faisant de la Fondation un outil d'éducation et de citoyenneté original et un « modèle » pédagogique destiné au plus grand nombre, en France et à l'étranger.

## 1.2. Découvrir le Site-mémorial du Camp des Milles - Un lieu témoin et un repère citoyen innovant pour aujourd'hui

Le Site-mémorial du Camp des Milles est un Musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme, tourné vers l'éducation et la culture. S'étendant sur 15 000 m<sup>2</sup>, il propose un parcours permanent diversifié, aux approches complémentaires. Un lieu exceptionnel pour connaître l'Histoire, se souvenir des personnes internées et déportées - parmi lesquelles de nombreux artistes et intellectuels aux témoignages précieux

- et pour éclairer le présent grâce à un volet réflexif et citoyen unique au monde, issu d'un important travail de rapprochement des mémoires et des expertises scientifiques. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, le Site-mémorial constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire**.

### 1.2.1. Le volet historique : un Vel d'Hiv du Sud

Après une présentation de la « montée des périls » entre les deux guerres mondiales, cette première partie du parcours présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen : camp d'internement pour « sujet ennemi » sous la III<sup>ème</sup> République (sept 1939-Juin 1940), puis, sous l'autorité de Vichy, camp de transit et d'internement des « indésirables » (Juillet 1940- Aout 1942) et enfin camp de déportation des Juifs vers Auschwitz (Aout et Septembre 1942). Des bornes audiovisuelles reconstituent également les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

### 1.2.2. Le volet mémoriel : seul camp français préservé

Le volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles », baptisé *Die Katakombe* par les internés qui en firent un lieu de création artistique, constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages, le

premier niveau pour les personnes âgées, le second pour les hommes et le troisième pour les femmes et enfants.

### 1.2.3. Le volet réflexif et citoyen : une originalité reconnue internationalement

Cette troisième partie présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires et intergénérationnelles, qui permettent au visiteur de mieux comprendre les étapes de l'engrenage vers le pire ainsi que les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui y ont conduit et peuvent y conduire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur **des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun** dans une possible « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « **Mur des actes justes** » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractère génocidaire du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage et une invitation à la responsabilité individuelle.

### 1.2.4. Les espaces complémentaires

- L'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les **11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz** : une collection exceptionnelle de documents rares qui prend un relief particulier au Camp des Milles d'où furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge d'un an.
- L'exposition de l'OSE, **Sauver les Enfants : 1938-1945**, qui illustre les actes de résistance et d'humanité à l'égard des enfants dans le même contexte.
- La **Salle des peintures**, où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.
- Inauguré fin 2019 - **Du Camp des Milles à Auschwitz : L'engrenage vers l'abîme**  
En coopération avec le Musée d'Auschwitz, le Site-mémorial du Camp des Milles a étoffé son parcours muséographique avec une nouvelle exposition permanente en extérieur qui matérialise le lien entre le Camp des Milles et celui d'Auschwitz et rend compte, à travers les destins présentés, de la diversité des trajectoires individuelles ou familiales dans la tragédie commune. Elle leur rend leur humanité en rappelant que les juifs déportés depuis le Camp des Milles n'étaient pas seulement les victimes innocentes de la barbarie vichyste puis nazie mais qu'ils avaient un métier, des qualités, des convictions...
- **L'Allée des Justes**, qui rend hommage aux dix-huit hommes et femmes ayant agi en 1942 pour les internés des Milles, au péril de leur vie et qui se sont vu décerner le titre de « Juste parmi les Nations » par l'État d'Israël.
- Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même des départs pour la déportation.

## 1.3. Visite du président de la République, Emmanuel Macron, le 5 décembre 2022

« Le Camp des Milles : un lieu de mémoire pour la nation, de vigilance pour le monde, et de construction de l'avenir »

Emmanuel Macron, Président de la République, pour le 10ème anniversaire du Site-mémorial du Camp des Milles

Le 5 décembre 2022, le Président de la République Emmanuel Macron, était accueilli au camp des Milles pour le 10ème anniversaire de son Site-mémorial. Une reconnaissance au plus haut niveau de

l'Etat, de l'importance historique du camp des Milles, de la responsabilité particulière du régime de Vichy en zone libre, de la démarche d'analyse scientifique et d'alerte démocratique effectuée par la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education. Et un hommage rendu aux grands anciens du projet de mémorial et à Alain Chouraqui, Président de la Fondation. (Voir Annexe 1, Discours du Président de la République et Intervention d'Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles).

## 2- Activités de la Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Éducation

### 2.1. Principales activités

#### 2.1.1 Sensibilisation, en particulier des jeunes publics

C'est le dispositif majeur du Site-mémorial. S'appuyant sur la force du lieu et sur son histoire, il s'agit de montrer aux **jeunes issus de l'éducation formelle ou informelle** jusqu'où peut aller le rejet de l'Autre, par une présentation pédagogique des mécanismes individuels et collectifs qui ont mené et qui peuvent encore mener au pire. Il s'agit aussi de montrer que les résistances à cet engrenage mortifère sont possibles.

Dans cet objectif, des parcours de visite adaptés sont proposés **selon les âges et les niveaux**, depuis le CM1 jusqu'à l'Université ainsi que pour de nombreux groupes de jeunes relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Plus d'une **dizaine d'ateliers pédagogiques**, sont proposés sur différentes thématiques aux groupes en visite au Site-mémorial, principalement autour de trois thèmes :

- racismes, antisémitisme et rejet de l'autre,
- développement de l'esprit critique,
- résistance par l'art et la création.

Plus largement, le Site-mémorial est un lieu de sensibilisation s'adressant à tous les publics, parmi lesquels ceux des **quartiers relevant de la politique de la ville**. Plus largement, le Site-mémorial est un lieu de sensibilisation s'adressant à tous les publics, parmi lesquels ceux des **quartiers relevant de la politique de la ville**. Le Site-mémorial reçoit ainsi des jeunes de Vaulx-en-Velin comme de Vitrolles, ou des collégiens venant d'établissements fréquentés par des terroristes comme Mohamed Merah ou les frères Kouachi.

#### 2.1.2 Formation pour adultes, notamment en position d'autorité

Les formations dispensées par la Fondation s'adressent à de **nombreux publics adultes** : policiers, syndicalistes, élus, cadres ou personnels de la fonction publique ou du privé, responsables associatifs, enseignants, pompiers, sportifs... Elles se développent de plus en plus dans les **établissements pénitentiaires**.

Concernant les personnes en position d'autorité, ces formations ont plusieurs objectifs :

- Saisir le rôle-clé et la responsabilité de l'individu, acteur essentiel de toute structure,
- Eclairer l'individu sur ses forces et faiblesses dans l'exercice de l'autorité comme dans l'exécution,

- Mettre en valeur la capacité de résistance de chacun face aux situations difficiles.

Des partenariats de formations ont ainsi été signés et notamment a destination de personnels de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale et municipale, des Ministères de l'Education Nationale, de la Justice, de nombreuses municipalités, ...

Des **référents sont formés** dans de nombreuses structures publiques et privées et une **labellisation citoyenne** est attribuée aux actions qu'ils peuvent ensuite mener dans ces structures » (Voir annexe 2, dispositif national de labellisation citoyen).

### 2.1.3 Recherche et chaîne du savoir

- *Coopérations universitaires*

Afin de tenir toute la chaîne du savoir depuis sa production jusqu'à sa diffusion au Site-mémorial du Camp des Milles et dans les actions qu'elle mène, la Fondation du Camp des Milles maintient l'effort de recherche qui lui a permis de réaliser une muséographie pluridisciplinaire et intergénérationnelle originale.

Elle trouve dans ses partenariats avec **l'Université**, et en particulier avec l'Université d'Aix-Marseille, un ancrage et un soutien scientifique et pédagogique.

Elle a d'ailleurs été sollicitée par celle-ci pour participer au projet **d'Université européenne CIVIS**, rassemblant 7 universités d'Europe, et aujourd'hui accepté par l'Union Européenne et en cours de réalisation.

De même, une coopération avec **l'Université de Yale** a été engagée pour décliner aux USA **l'indice d'analyse et d'alerte** pour la démocratie, produit de la recherche de la Fondation, et qui montre, pour la France, une multiplication par 5 des risques pour démocratie depuis 1990. (Voir infra). Les coopérations universitaires se sont aussi développées dans le cadre de la Chaire de l'UNESCO que la Fondation a créée.

- *La Chaire UNESCO « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires »*

La Chaire intitulée « Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » est portée conjointement par la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Education et l'Université d'Aix-Marseille. Elle a été inaugurée, au Site-mémorial par M. François Hollande, Président de la République, et Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, le 8 octobre 2015.

Elle rassemble autour de la Fondation du Camp des Milles et de l'Université d'Aix-Marseille **des institutions académiques de vingt pays européens, arabes, africains, américain et asiatique**. Elle a été renouvelée par l'UNESCO en 2019. De nouveaux membres souhaitent intégrer la chaire comme les universités de Rabat et Marrakech.

Cette Chaire a une double originalité : sa thématique et l'association étroite de la recherche universitaire, notamment sur les sociétés en crise ou déstabilisées qui peuvent menacer les libertés, à un Site-mémorial dont la vocation est de tirer les enseignements des horreurs du passé pour en éviter d'autres demain.

Il s'agit ici de vérifier l'universalité des enseignements de la Shoah en prenant appui sur l'histoire des autres crimes génocidaires du XXe siècle, contre les arméniens, les tziganes ou les tutsis du Rwanda.

Une approche originale de **convergence des mémoires** fait ainsi apparaître **les mécanismes communs à ces tragédies** afin de mieux les connaître et de pouvoir reconnaître le retour éventuel de ces engrenages identitaires pour mieux les combattre.

A la suite des attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper cacher, la Fondation a créé dans le cadre de cette Chaire un **réseau international rassemblant une trentaine d'institutions mémorielles travaillant sur leurs apports possibles à l'éducation citoyenne, face aux radicalisations et aux extrémismes**. Ce réseau permet un échange de connaissances et de bonnes pratiques sur les crises et changements sociaux qui peuvent conduire à l'aggravation des racismes et de l'antisémitisme, ainsi qu'à des dérives autoritaires, voire criminelles.

Cette reconnaissance de l'Unesco s'est traduite par exemple ce **14 juin 2022 par la réunion au camp des Milles de l'ensemble des Chaires Unesco de France** autour du thème « Vérité/Vérités – Les jeunes en quête de vérité ».

Alain Chouraqui, responsable scientifique de la Chaire, **a été invité à présenter les analyses et travaux de celle-ci lors de la Conférence internationale pour la célébration du 30ème anniversaire des chaires Unesco qui rassemblait les représentants de 500 chaires de l'Unesco à travers le monde**. Il est à noter que la Chaire **a été l'une des trois sélectionnées par l'UNESCO** pour une présentation en séance plénière, sur les 800 Chaires existantes, de toutes disciplines et de tous pays. Alain Chouraqui a également été invité à participer à deux groupes de travail de l'Unesco : *Meeting of Chairs related to Global Citizenship Education* et *Chairs meeting on international cooperation to strengthen education to prevent genocide*.

Autant d'occasions de constater à nouveau l'intérêt de la communauté internationale pour le « modèle scientifique et pédagogique » innovant d'une « mémoire utile au présent » initié par la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation, présenté dans le Volet réflexif de son Site mémorial et décliné dans ses actions de sensibilisation et de formation.

#### **2.1.4 Action culturelle**

En complément des éléments de sensibilisation, **des événements culturels** sont proposés tout au long de l'année : ateliers, débats, conférences, expositions temporaires, prestations théâtrales, performances artistiques...

Le retour de la culture vivante au sein du Site-mémorial est aujourd'hui un hommage à la mémoire des artistes internés.

L'action culturelle, en particulier auprès des jeunes, est aussi une manière de **compléter par l'approche artistique et sensible, les explications que la raison, l'Histoire et les autres Sciences de l'Homme permettent de présenter dans la muséographie**. Cette démarche est souvent menée en partenariat avec de grandes institutions culturelles régionales, nationales ou internationales.

En 2022, et de manière non exhaustive, il faut citer :

#### **Trois expositions :**

- Celle conçue par le **Musée Mémorial de l'Holocauste de Washington (USHMM)** sur la propagande nazie, enrichie par un volet français sur la propagande pétainiste réalisé par la Fondation du Camp des Milles –Mémoire et Éducation, présentée durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022. Il s'agissait aussi de faire oeuvre d'éducation, d'alerter, d'appeler à la vigilance les citoyens sur les moyens que les extrémistes emploient pour être portés

au pouvoir légalement avant de mettre a bas la démocratie et de soumettre le peuple qu'ils sont censés servir.

- Une exposition estivale intitulée *Fragments ou la transmission de la Shoah*, qui a été le lancement des actions dédiées au 80<sup>ème</sup> anniversaire des déportations du camp des Milles.
- L'exposition de l'artiste plasticienne Nathalie Rothkoff « Effacements ».

Des événements organisés **annuellement dans le cadre** :

- du « **Forum Femmes debout, femmes en résistances** », initié depuis 2013 par la Fondation : accueil du spectacle « Noire » de Tania de Montaigne, et de la lecture musicale du journal d'Hélène Berr ;
- de la **Semaine Nationale d'Education Contre le Racisme (SNECRA)** : la Fondation du Camp des Milles s'est mobilisée pour proposer des événements et des outils à destination de tous les publics et en particulier des jeunes.

Outre de nombreux ateliers pédagogiques réalisés **in situ ou hors les murs**, des conférences et webinaires ont été programmés, notamment en partenariat avec Aix-Marseille Université, ainsi que des représentations du Spectacle Numéro 187 (numéro d'interné de l'écrivain allemand Lion Feuchtwanger) en partenariat avec le Centre Culturel JP Coste, Aix-en-Provence.

À titre d'autres exemples et toujours sans exhaustivité, il faut citer des conférences dont une de François Kersaudy, une journée enseignants-chercheurs, des spectacles, webinaires, des journées de formation Label, des journées de formation des cadres de l'université européenne CIVIS qui ont ainsi ponctué cette année dense.

## 2.2. Publications (2022)

### 2.2.1. LE VERTIGE IDENTITAIRE

***Tirer les leçons de l'expérience collective : comment peut basculer une démocratie ?***

*Par Alain Chouraqui, directeur de recherche émérite au CNRS, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education, (Editions Actes Sud- mars 2022).*

**« La démocratie est aujourd'hui sur une ligne de crête où il ne faut pas trébucher face à ses ennemis qui, eux aussi, la voient en difficulté. Plus que jamais, chaque acte, mais aussi chaque passivité, chaque acteur, chaque institution, peut contribuer à faire la différence pour apaiser ou, au contraire, pour menacer la paix civile. Et comprendre pour agir est la première étape de la résistance nécessaire. »**



Après la parution de l'ouvrage *POUR RESISTER... à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme* (Ed Cherche Midi, Préface de Simone Veil, Prix Seligmann contre le racisme, l'injustice et l'intolérance décerné par la Chancellerie des Universités) et du *Petit Manuel de Survie démocratique* (Coll. Fondation du Camp des Milles »).

Alain Chouraqui nous livre aujourd'hui une synthèse de trente années de recherches pluridisciplinaires qui mettent au jour les mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui peuvent mener au pire ou permettre de résister.

Cet essai interpelle aussi car il est « *un appel à la lucidité, à la culture, à la sensibilité, à l'engagement. Pour résister au vertige identitaire qui peut faire basculer notre démocratie vers le chaos autoritaire.* »

**« Le souci de l'identité est légitime, mais l'obsession identitaire a toujours jeté les hommes les uns contre les autres, rétréci les âmes et racorni le sens de la patrie. »**

Mais cet ouvrage nous rassure aussi, car l'histoire montre que les résistances sont possibles, efficaces et très diverses.

Alain Chouraqui montre ainsi sa confiance en l'homme qui comprend, qui apprend, qui agit.

## 2.2.2 PETIT MANUEL DE SURVIE DEMOCRATIQUE

### ***Pour résister à l'engrenage des extrémismes, des racismes et de l'antisémitisme (Extraits)***

#### **UNE RÉÉDITION IMPOSÉE PAR LE CONTEXTE SOCIÉTAL ET LES MENACES CONTRE LA DÉMOCRATIE**

Une nouvelle édition de ce Petit Manuel nous est apparue comme une obligation citoyenne devant la montée des extrémismes et des intolérances en France, en Europe et dans le monde. L'extrémisme identitaire domine souvent le débat public aujourd'hui alors que l'Histoire des grandes tragédies nous dit le caractère explosif et meurtrier de cette obsession.





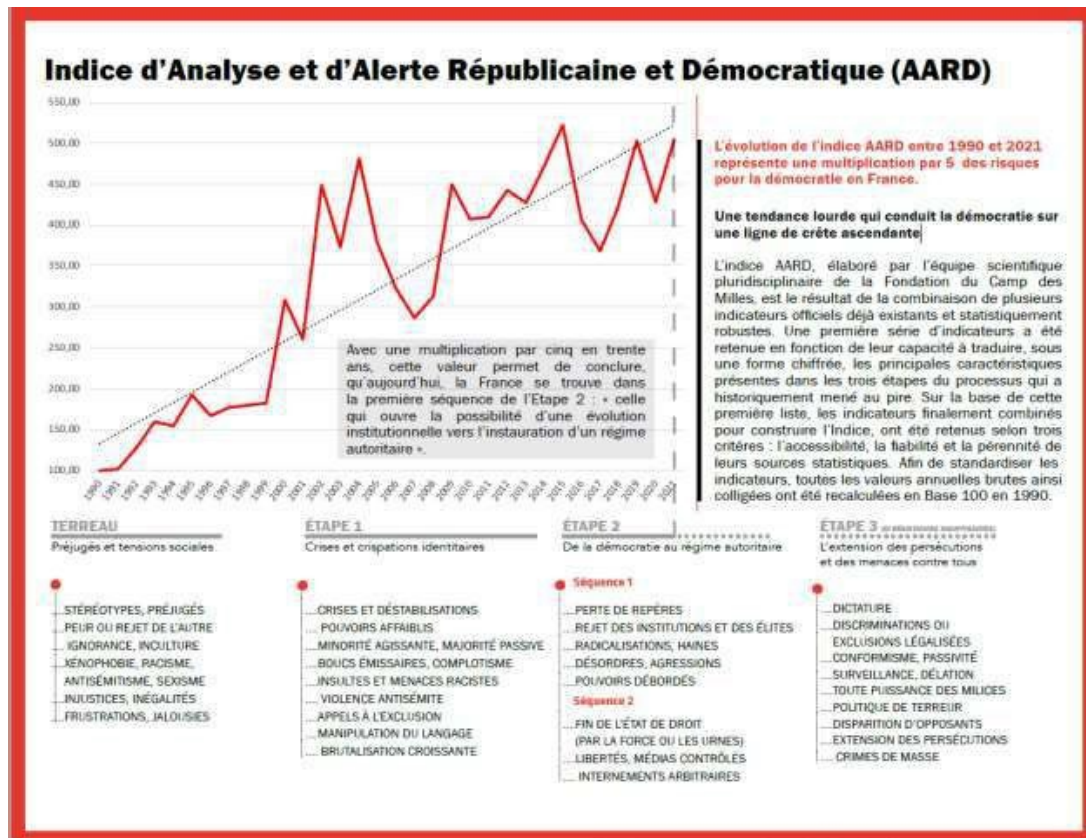
Ce Petit Manuel résume des analyses scientifiques réalisées il y a une douzaine d'années sur les engrenages historiques qui ont mené et peuvent encore mener au pire. Et pourtant elles nous semblent décrire les étapes que nous (re)vivons. La séquence de la page 15 est particulièrement éclairante : perte de repères/institutions attaquées ou ébranlées/ rejet des élites/désordres... A quoi s'ajoute le retour d'un contexte guerrier à l'Est de l'Europe qui habitue les esprits à la brutalisation et à la violence de masse.

Nous avons introduit dans cette deuxième réédition deux outils synthétiques à visée pédagogique. Le premier (pages 26-27) récapitule les étapes des processus historiques vers le pire, le second (pages 29-32) montre une multiplication par 5 des risques pour la démocratie depuis 1990 en France.

Fort heureusement, nous savons aussi que ces engrenages sont résistibles. Et que comprendre pour agir est la première étape de la résistance. Il était donc impératif pour nous de (re)mettre à disposition de tous ce Petit Manuel, déjà diffusé à plus de 200 000 exemplaires et dont nous avons pu mesurer l'effet mobilisateur depuis sa première édition en 2015.

## 2.2.3 L'INDICE D'ANALYSE ET D'ALERTE REPUBLICAINE ET DEMOCRATIQUE –

Edition 2022



Le « Volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements convergents que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XXe siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un **processus récurrent qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire** voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les trois étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques.

Ce processus est **un engrenage résistible menaçant les droits et libertés démocratiques. Son moteur est historiquement l'extrémisme identitaire, nationaliste, ethnique et/ou religieux.**

Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il a semblé utile pédagogiquement de compléter l'analyse scientifique qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain. C'est le but assigné à l'Indice AARD.

L'édition 2022 est la 6<sup>ème</sup> de cette indice. Plusieurs des composants de cet indice sont extraits du rapport annuel de la CNCDH.

## 2.3. Actions particulières menées durant l'année 2022

### 2.3.1 Une campagne d'actions éducatives et citoyennes

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, outre les activités récurrentes de la Fondation, une campagne d'actions éducatives et citoyennes a été lancée afin d'apporter aux citoyens des connaissances et analyses dans un contexte d'échéances électorales majeures (élection présidentielle et législatives). Parmi ces dernières et sans exhaustivité, il faut citer :

- Le **colloque « Forces et fragilités de l'Etat de droit »** le 4 février au Site-mémorial en co organisation avec l'Ecole Nationale de la Magistrature et la Cour d'Appel d'Aix, sous le parrainage de Monsieur Badinter. La force symbolique et la résonance du Site-mémorial du camp des Milles au regard du thème traité ont été soulignées par la plupart des intervenants et en particulier par Monsieur Renaud Le Breton de Vannoise, Premier Président de la Cour d'Appel, dès son intervention introductive. « *La mémoire est en effet au fondement de la conscience morale* » comme cela a pu être souligné. Ce colloque était aussi retransmis en direct à la Faculté de droit et à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix. Il fait suite à des journées de formation organisées au Site-mémorial pour de hauts magistrats du ressort dans le cadre d'un partenariat renforcé entre la Cour d'Appel d'Aix et la Fondation du camp des Milles (<https://www.cours-appel.justice.fr/sites/default/files/2021-06/depeche%20AFP.pdf>), et à la parution en 2021 de l'ouvrage *Rendre la justice* coordonné par Robert Salis (Calmann Levy ed.)
- La tournée du **Bus d'Alerte Républicaine et Démocratique** : parti durant 7 semaines, avec plus de 21 villes traversées de Lille à Nice, 6000 kms au départ du Site-mémorial du Camp des Milles, 20 Universités, le Bus est allé à la rencontre des citoyens, et en particulier des jeunes, afin de leur proposer des éclairages pluridisciplinaires sur les enjeux démocratiques à partir de l'expérience historique. Le Bus a pu ainsi se rendre symboliquement devant l'Ambassade d'Ukraine à Paris et à l'école juive de Toulouse où, en mars 1944, avaient été assassinés des enfants juifs et leur enseignant.

Il convient de souligner le fort relais de la presse dans cette tournée.

- Le **Forum des « jeunes#pouirladémocratie »** : qui a réuni 150 jeunes d'horizons très divers, relevant de structures partenaires, qui se sont mobilisés lors d'une Journée sur l'engagement citoyen et démocratique ;
- La poursuite du partenariat engagé depuis plusieurs années avec **Le Monde** (publication d'une double page avec organisation d'une conférence avec l'Ecole de journalisme de Lille) ;
- Un **dispositif média/digital très important** avec la diffusion de vidéos sur le site « [pouirlademocratie.org](http://pouirlademocratie.org) » ;
- La signature de nombreuses conventions d'actions.
- Dans le même esprit, des actions spécifiques ont été engagées pour la période des législatives comme la **Quinzaine pour l'Europe démocratique** initiée par la Fondation, s'appuyant sur toute une série d'évènements dont notamment un projet tri-national avec l'OFAJ, la forte présence de la Fondation dans les cérémonies du 8 mai, plusieurs *posts* publiés à la date du 9 mai et les jours suivants, l'accueil d'une centaine de scolaires franco-italiens (avec le soutien du Conseil départemental 13 et de la ville de Gênes), la participation à la Nuit Européenne des Musées (orientée vers la dimension de l'Europe démocratique et pacifique), et une rencontre témoignage avec Denise Toros Marter, déportée à Auschwitz, et des jeunes encadrés par l'AFMA (Association Fond mémoire d'Auschwitz).

### **2.3.2 Le lancement d'un « Appel » par une quinzaine de mémoriaux intitulé « l'Histoire alerte le présent »**

Cet appel a été publié dans la presse écrite (Libération) entre les deux tours de l'élection présidentielle.

### **2.3.3 La commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire des déportations du Camp des Milles 21 & 22 septembre**

Le jeudi 22 septembre, plus de deux cents personnalités et citoyens s'étaient rassemblés au camp des Milles pour une cérémonie inédite, clôturant un cycle de deux jours d'hommages pour marquer le 80<sup>e</sup> anniversaire des déportations du camp des Milles vers Auschwitz.

**Pour la première fois, les noms retrouvés des 1 937 enfants, femmes et hommes déportés depuis le camp des Milles à l'été 1942 ont été rappelés.** « Rendre un visage, oui, car il ne faut pas laisser s'effacer le souvenir de ces milliers d'hommes, femmes et enfants qui partent des Milles par 5 convois vers leur mort, à Auschwitz. Tous ces individus ont chacun des trajectoires particulières, ont chacun eu des vies particulières », a souligné Piotr Setkiewicz, directeur de recherche du Musée d'Etat d'Auschwitz-Birkenau.

La lecture a commencé mercredi 21 septembre au Site-mémorial du Camp des Milles. Les noms des déportés des convois du 11 août et du 13 août ont été lus par des jeunes en visite au Site-mémorial : Epide (Établissement pour l'insertion dans l'emploi), volontaires du SNU (Service national universel), mais aussi ceux de l'E2C (Ecole de la deuxième chance) de Moulins-Auvernes (Allier), du collège Sainte-Marie-Blancarde de Marseille et de l'école Le Souvenir Français d'Eyguières. Des cheminots du CASI (Comité des activités sociales et culturelles interentreprises) de la SNCF ont aussi participé à la lecture.



Ce jeudi 22 septembre, lors d'une cérémonie inédite, empreinte de gravité et de sensibilité, les noms des déportés des 3 convois du 23 août, du 2 septembre et des 10-11 septembre ont été lus par le Préfet de région, des élus et 84 autres personnalités civiles, militaires et religieuses, représentants associatifs et anciens combattants, bénévoles, mais aussi par de simples citoyens, et des salariés de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation.

Six bougies ont été allumées au fil de la cérémonie par des jeunes du Lycée militaire notamment pour représenter les 5 convois. La 6<sup>e</sup> était un hommage aux Justes ayant œuvré pour les internés du camp des Milles.

Un livret inédit d'hommage aux départs des convois de déportation a été créé par les équipes de la Fondation à cette occasion.

## 3-Partenariats de la Fondation du Camp des Milles- Mémoire et Éducation

Votre organisation est-elle engagée dans des partenariats (avec d'autres organisations / avec les pouvoirs publics) ?  
Si oui, quels projets ont été mis en place ou poursuivis en 2022 ?

### 3.1 Des partenariats ministériels et institutionnels

La FCM a noué des partenariats avec les Ministères suivants :

- Éducation Nationale
- Culture
- Intérieur
- Armées
- Justice
- Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Affaires Étrangères

Ainsi qu'avec les institutions publiques suivantes :

- La DILCRAH
- L'ANCT
- Le Défenseur des Droits
- L'ONACVG

- Aix-Marseille-Université

- **L'ANCT - Agence nationale de la cohésion des territoires :**

Dans ce cadre la Fondation intervient auprès des publics dits prioritaires par des actions « hors-lesmurs » plus particulièrement sur les territoires relevant de la politique de la ville, et dans les domaines de la prévention des radicalisations à destination des publics -12 ans, adolescents, familles.

- **La DILCRAH- Délégation Interministérielle à la lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la haine anti LGBT :**

En partenariat avec la Dilcrah, le dispositif national de labellisation citoyen, initié par la Fondation, a été mis en place dans le cadre de sa chaire Unesco. Ouvert à tout type de structure et à leurs salariés, il a pour objectif principal de former des *référénts Label* au Site-mémorial du Camp des Milles, et de favoriser l'émergence de projets d'actions contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations menés par des acteurs de terrain (créations artistiques diverses, conférences, sensibilisations...).

Ces référents sont accompagnés tout au long du parcours par la Fondation du Camp des Milles, de l'idée novatrice à la mise en place effective. Ainsi, l'obtention du Label vient reconnaître l'engagement de la structure dans la prévention et la lutte contre ces dérives antidémocratiques et un brevet citoyen est remis à chacun des porteurs du projet.

- **Ministère de la Justice :**

La convention pluriannuelle signée en 2019 avec Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, et prévoyant le versement d'une subvention s'est poursuivie les années suivantes dans le cadre de la RIM attribuée en 2020, pour déployer des actions de sensibilisation à destination des publics placés sous son autorité ou de formation à destination des fonctionnaires de Justice (magistrats, administration pénitentiaire...). Des stages de citoyenneté à destination d'adultes sont mis en place en 2022 dans le cadre de peines alternatives visant à « lutter contre les discriminations en lien à l'origine, les extrémismes identitaires, les mécanismes mettant en danger le Vivre Ensemble ».

- **Le Défenseur des droits :**

Ce partenariat se déploie en appui du programme de labellisation citoyenne notamment par des interventions du représentant du Défenseur lors des formations de sensibilisation et de référent Label sur les domaines juridiques caractérisant les discriminations. Le Défenseur des droits ou son représentant participe aux jurys de labellisation des projets ayant émergé grâce aux formations et à l'accompagnement des équipes de la Fondation.

- **ONACVG - Office national des combattants et des victimes de guerre :**

Établissement public national placé sous tutelle du Ministère des Armées, le partenariat régional et national avec la Fondation vise à nouer un réseau d'acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'histoire et de la mémoire des conflits contemporains afin de participer à l'organisation d'actions et d'événements liés à ces thématiques, ainsi qu'à des actions de formation. Il s'agit également de mettre à disposition de ses partenaires locaux les outils et supports réalisés par l'ONACVG afin de les faire connaître du grand public.

- **Aix-Marseille-Université (AMU) :**

En tant que plus grande université francophone au monde, Aix-Marseille-Université s'est associée à la Fondation du Camp des Milles dès 2009 pour le développement d'actions communes, scientifiques, culturelles et de formations.

## 3.2. Des partenariats avec les collectivités locales et les préfetures

En particulier :

### - **La Région Sud**

La Région Sud a annoncé dès septembre 2021 son souhait de mettre en œuvre un dispositif spécifique intitulé « 100 % des lycéens visiteront un lieu de mémoire au cours de leur scolarité ». Ce programme devrait permettre à terme, et sur 4 ans aux 195 000 lycéens du territoire régional de visiter un lieu emblématique de mémoire et de citoyenneté.

### - **Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :**

Ce partenariat permet d'accueillir tous les collégiens de classes de 3<sup>ème</sup> des établissements publics et privés sous contrat du département des Bouches-du-Rhône et la formation de ses agents au « Label citoyen ». De plus, via une convention avec l'ATD13 (Agence technique Départementale de Bouches-du-Rhône) en charge de proposer des formations aux élus municipaux des communes du département, un module de formation sur la mise en œuvre de plan de prévention et de lutte contre les discriminations est programmé plusieurs fois par an sur le Site-mémorial.

### - **Des municipalités :**

La Fondation du Camp des Milles a mis en place de nombreuses conventions de partenariats portant sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les extrémismes identitaires avec des municipalités en région ou hors région.

### - **Des Académies et des Universités :**

Dans le même esprit que la convention avec l'Académie Aix-Marseille, des conventions de partenariats ont été instaurées notamment avec les Académie d'Auvergne Rhône Alpes, de Dijon, de Nice pour la formation des personnels et la visite de scolaires.

De nombreuses actions ont été menées avec France Université, la dernière étant l'accueil sur de nombreux campus universitaire du BARD (Voir supra).

## 3.3. Des partenariats privés et des mécénats

En particulier :

### - **La SNCF :**

Elle finance la prise en charge des déplacements de jeunes et de leurs encadrants pour leur permettre la venue au Site-mémorial. Une convention a également été signée en complément avec le CASI (Comité d'Entreprise Régional Paca des Cheminots)

### - **La Fondation EDF :**

La Fondation EDF accompagne des projets à destination des jeunes du réseau national des écoles de la 2<sup>ème</sup> chance, avec l'organisation de « journées citoyennes » mensuelles sur le Site-mémorial, mais aussi des actions de formation de leurs encadrants. Chaque année, le Site-mémorial accueille près de 1 000 jeunes lors de ces journées citoyennes des E2C.

### - **La MGEN :**

Ce partenariat national avec la MGEN prévoit l'organisation de différents événements au Camp des Milles, le développement dispositifs ludo-éducatifs et l'accès privilégié de ses adhérents aux visites et à la programmation culturelle du Site-mémorial.

### 3.4. Des partenariats avec le monde associatif organisé et les réseaux d'économie sociale et solidaire

De nombreuses autres conventions ont été conclues pour mobiliser les réseaux fédérés notamment avec le « **Mouvement Associatif** » principale coordination nationale pour susciter des partenariats, proposer des formations en directions des dirigeant.e.s et programmer des événements communs sur site, pour favoriser la venue de leurs adhérents, des bénévoles ou du personnel salarié de structures telles que la Ligue de l'enseignement, le **Comité Régional Olympique et Sportif** (PACA), le Rotary, la Chambre Régionale de l'ESS, le Conseil Économique Social et Environnemental Régional...

### 3.5. Des partenariats internationaux

En particulier :

- **IHRA (Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste) :**

La Fondation du camp des Milles est membre de la délégation française de cette organisation de la diplomatie internationale, agissant en appui de l'Ambassadrice de France aux droits de l'Homme, par une participation active dans les groupes de travail thématiques et des séances plénières internationales pour faire connaître nos actions dans l'éducation et la lutte contre l'antisémitisme.

- **Musée National d'Auschwitz :**

Partenaire depuis 2016, la FCM a réalisé une exposition permanente « Fenêtres sur Auschwitz » en lien avec les équipes de recherche polonaises. Elle accompagne également les équipes d'Auschwitz dans la réalisation de leur volet réflexif spécifique.

- **USHMM (United States Holocaust Memorial Museum):**

Cette organisation constitue l'un des plus importants mémoriaux du monde avec lequel la Fondation a réalisé en 2022 l'exposition « Comment l'extrémisme veut tromper le peuple » en produisant la partie française et notamment celle sur la propagande du régime de Vichy. De plus, la Fondation accueille régulièrement les équipes mais aussi les mécènes américains de l'USHMM pour des visites spécifiques en vue de prolongements dans divers états et universités américaines.

Des partenariats ont été noués avec de grandes institutions mémorielles et notamment Kazern Dossin (Mechelen, Belgique), Kigali Genocide Memorial (Rwanda) et Musée Institut du Génocide Arménien (Erevan), Yad Vashem (Jérusalem) et de nombreux mémoriaux allemands.

**Votre organisation a-t-elle été notamment consultée dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (PILCRA)**

Outre notre présence dans le conseil scientifique de la DILCRAH, une délégation de la Fondation a participé aux ateliers de réflexion convoqués dans la phase d'élaboration du nouveau PILCRA. Ces

ateliers se sont déroulés d'octobre et novembre 2022, et ont porté plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- **Mesurer** le racisme, l'antisémitisme et les discriminations : Philippe MOSSE, membre du Conseil Scientifique de la Fondation,
- **Former** les acteurs : Nicolas SADOUL, directeur,
- **Accompagner** les publics : Benjamin BITANE, responsable du pôle Formation.

## 4- Perspectives d'avenir

**Quelles actions votre organisation envisage-t-elle d'entreprendre dans les prochains mois et prochaines années concernant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations ?**

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation fait de la lutte contre les racismes et l'antisémitisme le pilier de son action à l'échelle locale, nationale et internationale. Plusieurs actions en cours ou futures cadrent et permettent au Site-mémorial de se projeter dans sa volonté d'agir pour la démocratie, pour la jeunesse, pour la mémoire, contre les racismes et l'antisémitisme.

Pour poursuivre et intensifier nos actions d'éducation et de lutte contre les racismes, l'antisémitisme et la xénophobie, le projet de développement de la Fondation de 2022 à 2025 intègre les 7 axes suivants :

1. Renforcement et développement des capacités d'accueil des publics scolaires et de leurs enseignants
2. Renforcement et intensification des actions de sensibilisation et de formation à destination des acteurs de terrain et des publics issus des quartiers de la politique de la ville
3. Renforcement et développement pluriannuel de l'offre générale de formation du Site-mémorial du camp des Milles
4. Développement des actions et des partenariats internationaux
5. Renforcement et extension de l'accompagnement des porteurs de projets du label citoyen en matière de lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations
6. Renforcement des dispositifs d'accompagnement dans les prisons, et de formation en direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et d'autres personnels relevant du Ministère de la Justice
7. Relance et renforcement des travaux de recherche-action pluridisciplinaires, notamment sur la prévention des radicalisations et des crimes de masse

## 5. Propositions d'actions contre les racismes et l'antisémitisme

**Selon vous, quels seraient les moyens à mettre en place et les pistes à explorer pour lutter contre la xénophobie et la multiplication des discours allophobes ?**



Sur la base de ses analyses scientifiques et de son expérience pédagogique de terrain, la Fondation a souhaité mettre en avant, dès 2021, les propositions suivantes de portée nationale dans le cadre de la préparation du nouveau PILCRA :

**Proposition n°1 : Faire de l'éducation contre les racismes et l'antisémitisme une grande cause nationale en 2024**

**Proposition n°2 : Renforcer l'éducation contre les racismes et l'antisémitisme dans les programmes scolaires**

- 1.1. Rendre obligatoire dans tous les établissements scolaires une journée annuelle d'enseignement pluridisciplinaire consacrée à ce thème et plus particulièrement le 21 mars, journée internationale ;
- 1.2. Intégrer dans les programmes scolaires les connaissances et analyses **pluridisciplinaires** tirés de l'expérience des grandes tragédies de l'histoire ;
- 1.3. Intégrer des modules de formation dans les cursus des INSPE
- 1.4. Permettre l'audition annuelle des grands acteurs de la lutte contre les racismes et l'antisémitisme au Conseil Supérieur des Programmes.

**Proposition n°3 : Renforcer les compétences des animateurs socioéducatifs volontaires et professionnels en matière d'éducation contre les racismes, et l'antisémitisme**

- 3.1. Intégrer plus largement cette thématique dans la formation des animateur.trice.s volontaires dans les référentiels des certifications et diplômes de l'animation socioculturelle en suscitant la création d'**une session d'approfondissement dans le cadre de l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)**
- 3.2. Généraliser les modules d'éducation contre les racismes et l'antisémitisme **dans les programmes du Service National Universel (SNU) et dans les EPIDE** donnant lieu à des certifications officielles de la DILCRAH

**Proposition n°4 : Élaboration d'une pédagogie permettant de distinguer le racisme de l'antisémitisme sur la base des travaux de l'IHRA** **Proposition n°5 : Susciter des programmes de recherches-actions et de R&D dans le digital en matière d'éducation contre les racismes et l'antisémitisme**

- 5.1. Créer un trophée de « Vigie républicaine digitale » qui primerait les projets créant sur les réseaux digitaux un dispositif d'éducation contre les racismes et l'antisémitisme
- 5.2. Intégrer une ligne budgétaire de la BPI dans le cadre du programme « **French Tech** » pour inciter les start-up françaises à déployer des supports digitaux d'éducation contre les racismes et l'antisémitisme dans les entreprises privées et publiques,
- 5.3. Intégrer dans le cahier des charges du programme « **French Touch** » la lutte contre les racismes, l'antisémitisme et les discriminations de comme l'une des composantes du savoir-faire commercial et industriel français notamment par l'attribution d'une labellisation « *100% No Racism.* »

## Conclusion

Dans un contexte inquiétant d'ébranlement de la démocratie en France et en Europe, confirmé notamment par les taux d'abstentions aux grandes élections, le travail original de la Fondation, mémoriel, scientifique et citoyen, mais aussi celui d'autres organisation antiracistes, devient d'une nécessité absolue. La mission civique de la Fondation doit alors se développer devant les difficultés prévisibles de la gouvernance démocratique confrontée à nouveau à des tensions et crispations qui nourrissent des replis identitaires historiquement dangereux. Les analyses quantitatives et qualitatives de la Fondation lui servent de boussole et montrent qu'aujourd'hui l'histoire alerte le présent (AARD 2022). De surcroît, et durablement, les changements climatiques ne vont qu'accentuer les risques pour la stabilité démocratique et géopolitique, ainsi que la nécessité de renforcer nos moyens d'y résister.

C'est consciente de cet environnement régional, national et international que la Fondation envisage le déploiement de sa stratégie.

Enfin, fidèle à l'esprit qui a permis à un projet inédit de voir le jour, cette stratégie sera renforcée par la poursuite volontariste de l'ingénierie éducative et scientifique de la Fondation notamment dans **l'élaboration de projets structurants ambitieux**.

Deux d'entre eux méritent une attention particulière car ils pourraient venir **renforcer et renouveler l'attractivité** du Site-mémorial dans les 10 prochaines années :

- À court terme (2023), la création d'une « salle des artistes », intégrée au parcours muséographique intérieur, spécialement dédiée aux œuvres créées par les artistes internés au camp des Milles ;
- À moyen et long terme (2024 à 2026), il s'agit de la création potentielle d'une « Maison des enfants et du Livre », ouverte à l'appropriation de l'histoire par les enfants d'aujourd'hui, dont les études préliminaires ont confirmé l'ambition éducative et la pertinence citoyenne mais dont les enjeux d'investissements nécessiteront des engagements forts.